

# THEME 1



## AXE 2

Enjeux diplomatiques et coopérations

# Enjeux diplomatiques et coopérations

► Comment l'espace et les océans soulèvent-ils de nouveaux défis pour les sociétés, entre concurrence et coopération ?

## A Océans et espace : des enjeux majeurs, des espaces convoités par l'humanité

### 1. Des ressources indispensables

- Les océans recèlent de nombreuses ressources : alimentaires (pêche, aquaculture), énergétiques (gaz et pétrole off-shore), et minérales, aujourd'hui largement exploitées, et même, pour une part, surexploitées. Les besoins croissants des sociétés font aussi envisager l'exploitation de ressources extraterrestres, pour l'heure à l'état de projet.
- Ces richesses justifient une **appropriation croissante de ces espaces par les sociétés**, sous l'effet d'une demande croissante en matières premières et de l'épuisement progressif des ressources terrestres. On exploite les ressources maritimes de plus en plus loin des côtes et de plus en plus en profondeur, grâce à des moyens techniques de plus en plus perfectionnés. Cette appropriation est telle que l'on parle aujourd'hui de « **merritoire** ». Elle est moins marquée pour l'espace, qui est un milieu encore plus contraignant et difficile d'accès.

### 2. Un rôle essentiel dans le fonctionnement de la mondialisation

- La majorité de la population mondiale réside à proximité des littoraux. 90 % du tonnage et 80 % de la valeur des marchandises transitent par la mer, et **les grands ports sont des interfaces majeures des échanges mondiaux**.
- Ils occupent une place centrale également dans le transit de données : la moitié des **satellites en orbite** sont dédiés à la communication (les autres étant consacrés à la navigation GPS, aux prévisions météorologiques, au renseignement militaire ou encore à la recherche sur la Terre et l'univers), mais la majeure partie des informations transitent par les nombreux **câbles sous-marins** qui relient les continents via les fonds marins.

### 3. Une forte dimension géopolitique

- De longue date, **la maîtrise des mers est un élément clé de la puissance** (Royaume-Uni d'abord, aujourd'hui États-Unis, de plus en plus concurrencés par la Chine).
- De même **la conquête spatiale est tout d'abord militaire** : pendant la guerre froide, deux satellites sur trois ont un usage militaire, et c'est encore aujourd'hui une dimension incontournable de la conquête spatiale.

## B Des États qui balancent entre compétition et coopération

### 1. La définition d'un droit de la mer ► Jalon 2, p. 50

- Les richesses maritimes, très convoitées, ont nécessité la **définition d'un droit de la mer par l'ONU (convention de Montego Bay ou Convention des Nations unies sur le droit de la mer, CNUDM, 1982)** qui fixe les droits des États littoraux sur les espaces maritimes jusqu'à 200 milles (ZEE) voire jusqu'à 350 milles des côtes en cas d'extension de la ZEE au plateau continental. Le droit de la mer correspond à une appropriation juridique des espaces maritimes, et permet l'affirmation des États.

### VOCABULAIRE

« **Continent de plastique** » : accumulation de plastiques piégés par les courants marins (gyres).

« **Merritoires** » : portions d'espaces maritimes, y compris en haute mer, qui font l'objet de délimitation et d'appropriation.

### CHIFFRES CLÉS

#### ► Les 5 plus vastes ZEE

État	Superficie de la ZEE, en millions de km <sup>2</sup>
États-Unis	12,16
France	10,07
Australie	9,02
Russie	7,56
Royaume-Uni	6,80

Source : Géoconfluences.

« En fait, ce qui a longtemps été une **compétition globale est désormais devenu une collaboration globale.** »

Barack Obama, discours à la Cité de l'espace, avril 2010.

## 2. La persistance de litiges

- La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) n'a pas réglé toutes les concurrences. Elle alimente les litiges pour l'appropriation des ressources, et nourrit les rivalités.
- Les îles sont des **territoires très disputés** car elles donnent accès à une immense ZEE, même lorsqu'elles sont de petite taille (îles Spratley, îles Kouriles, îles Éparses, île de Clipperton, îles du détroit d'Ormuz).

## 3. L'espace : d'une vive concurrence à une coopération approfondie

- Les débuts de la conquête ont été marqués par une forte compétition entre États-Unis et URSS, à l'origine d'une émulation qui a nourri des progrès techniques rapides et spectaculaires.
- Depuis la fin de la guerre froide, c'est la **collaboration** qui prévaut face au caractère de **bien commun** de l'espace (traité international de l'Espace en 1967, ou traité sur la Lune de 1969) et face au **coût faramineux de l'exploration spatiale**. Le programme européen *Ariane*, ou encore l'ISS, sont des exemples particulièrement aboutis de collaboration scientifique de très haut niveau. ▶ **Jalon 1, p. 48** Pourtant, les ambitions spatiales des pays émergents, de l'Inde et surtout de la Chine, paraissent depuis les années 2010 relancer la logique de compétition.



### L'équipage de l'Expédition 50 vers l'ISS (2016-2017)

(Andrei Borisenko, Robert Kimbrough, Sergueï Ryjnikov, Thomas Pesquet, Peggy Whitson et Oleg Novitski.)

## 📍 L'émergence de nouveaux défis dans des espaces à l'appropriation incomplète ▶ **Jalon 2, p. 52**

### 1. Des frontières ouvertes et des conflits non réglés

- Les sociétés poursuivent l'exploration et la conquête vers de nouvelles frontières : les **grands fonds marins** (abysses) ou **l'exploration de Mars** sont aujourd'hui des objectifs majeurs.
- Le **vide juridique et le manque de réglementation** dans l'espace ou dans les eaux internationales entretiennent les conflits et ouvrent la voie aux appétits des entreprises privées, de plus en plus actives, comme SpaceX ou Blue Origin, et au développement de nouveaux usages (comme le tourisme spatial).

### 2. L'émergence des enjeux environnementaux

- L'exploitation croissante de l'espace et des océans entraîne une **dégradation de ces deux milieux**. Les pollutions marines (notamment les déchets plastiques) sont de plus en plus nombreuses, y compris en haute mer (« **continent de plastique** »).
- Les déchets s'accumulent aussi dans l'espace et posent des **problèmes de sécurité** : il y aurait 150 millions de débris d'1 mm ou plus.

### 3. Préserver les biens communs

- C'est dans la logique de la nécessaire préservation d'un bien commun de l'humanité que l'ONU a ouvert en 2018 des discussions sur la **biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ)**. Mais, comme pour la délimitation des **aires marines protégées (AMP)**, les négociations restent conflictuelles, révélant l'intensité des conflits d'acteurs.
- Pourtant, l'importance des enjeux futurs rend impérative une gouvernance globale de ces espaces et de ces ressources.

« L'océan est un lieu où il nous faut concilier la préservation de la biodiversité et la nécessité de nourrir la planète. C'est le poumon de l'humanité et il menace de s'étouffer. »

Emmanuel Macron, discours aux Assises de la mer, décembre 2019.